

Canada**Point 12 de l'ordre du jour – Débat général sur l'application du droit international aux activités des petits satellites**

Présenté par : Valérie Bastien-Dupuis, Agence spatiale canadienne
Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Sous-comité juridique
Soixante-quatrième session, Vienne, 5 au 16 mai 2025

Monsieur le Président, distingués délégués,

Le Canada tient à souligner le caractère essentiel des services spatiaux pour presque tous les aspects de la vie moderne. Au cours de la dernière décennie, les progrès technologiques réalisés dans les capacités de lancement ont considérablement réduit les obstacles au déploiement de constellations de satellites par les pays émergents. Ils ont depuis transformé et modernisé les approches internationales adoptées pour les communications spatiales, l'observation de la Terre, la navigation et la recherche scientifique.

Bien que le domaine de l'observation de la Terre ait enregistré la plus forte croissance entre 2020 et 2023, c'est le secteur des communications, par son utilisation de grandes constellations, qui devrait dominer le marché des satellites en 2030. Sa croissance est attribuable à la demande de connectivité à large bande partout dans le monde et dans les régions éloignées, puisque les satellites constituent une solution rentable et extensible pour la création de réseaux de communication étendus offrant des services internet haute vitesse à l'échelle mondiale. Les ménages qui n'ont pas accès à un service internet rapide, fiable et abordable ne bénéficient pas des mêmes occasions de participer pleinement à l'économie numérique et d'en profiter, notamment pour l'éducation, l'avancement professionnel et l'accès aux soins de santé. Leur situation est en partie due au coût élevé de l'installation de câbles à fibres optiques dans les régions éloignées. Cependant, les satellites offrent aux utilisateurs un accès internet fiable et de grande qualité à des tarifs abordables. Ils représentent donc une étape importante des efforts visant à combler le fossé numérique et à faire progresser les objectifs de développement durable¹ trois (3), quatre (4) et huit (8), qui se rapportent respectivement

¹ <https://sdgs.un.org/fr/goals>

Canada**Point 12 de l'ordre du jour – Débat général sur l'application du droit international aux activités des petits satellites**

Présenté par : Valérie Bastien-Dupuis, Agence spatiale canadienne
Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Sous-comité juridique
Soixante-quatrième session, Vienne, 5 au 16 mai 2025

à la bonne santé et au bien-être, à une éducation de qualité, et à un travail décent et à la croissance économique.

Monsieur le président,

Les petits satellites peuvent être lancés en tant que membres de grandes constellations, venant ainsi améliorer la couverture et la redondance pour des applications telles que l'observation de la Terre, les communications et la recherche scientifique. De multiples satellites peuvent être lancés sur une seule fusée, ce qui réduit grandement les coûts de lancement et rend leur déploiement accessible aux pays émergents. Par ailleurs, les constellations destinées à la télédétection ou aux communications peuvent également être utilisées par les services d'urgence à des fins de recherche et de sauvetage. Les grandes constellations offrent une couverture mondiale, améliorent l'accès aux services spatiaux, permettent la réalisation de missions novatrices à un coût inférieur à celui des satellites classiques, et seront de plus en plus utilisées pour un éventail de services spatiaux novateurs à mesure que la technologie continuera d'évoluer.

Monsieur le président,

Les avantages associés aux petits satellites et aux satellites faisant partie de grandes constellations doivent être examinés en tenant compte du besoin d'utiliser l'espace extra-atmosphérique de manière viable et d'atténuer leurs effets sur l'observation terrestre du ciel nocturne. Il faudra fournir des efforts internationaux pour concevoir et mettre en œuvre des stratégies d'atténuation efficaces et profiter des avantages de ces objets spatiaux sans nuire aux observations astronomiques. Le Canada reste déterminé à élaborer et à appliquer des règles, des normes et des comportements responsables qui amélioreront la sûreté des opérations spatiales et la viabilité à long terme des activités dans l'espace extra-atmosphérique. De plus, le

Canada**Point 12 de l'ordre du jour – Débat général sur l'application du droit international aux activités des petits satellites**

Présenté par : Valérie Bastien-Dupuis, Agence spatiale canadienne
Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Sous-comité juridique
Soixante-quatrième session, Vienne, 5 au 16 mai 2025

Canada croit que la ratification, la mise en œuvre et le respect du cadre juridique international, comme les mesures d'immatriculation efficaces et uniformes, et d'autres instruments internationaux non juridiquement contraignants, comme les Lignes directrices aux fins de la viabilité à long terme des activités spatiales et les Lignes directrices relatives à la réduction des débris spatiaux, devraient rester prioritaires pour les États, et peuvent grandement contribuer à un environnement spatial pacifique et stable.

Monsieur le président,

Il n'est pas rare que les systèmes spatiaux soient conçus pour des usages multiples. Les systèmes commerciaux et civils ont souvent des capacités qui peuvent être réorientées ou utilisées dans d'autres contextes. Par exemple, la capacité de position, de navigation et de synchronisation, plus familièrement appelée « GPS », est fondamentale à de nombreuses applications. D'abord conçue pour un usage gouvernemental, elle est largement utilisée à des fins commerciales pour la navigation et le positionnement, ainsi que par les premiers intervenants. De nombreuses industries et des millions, voire des milliards de personnes s'y fient pour leurs activités, qui vont du transport, de la logistique et de l'agriculture à la commande de nourriture et à la détermination de l'itinéraire jusqu'à la maison.

En conclusion, même s'il reste encore beaucoup de travail à faire pour contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable et apporter les avantages des petits satellites à tous les États, lesdits satellites favorisent la participation à tous les aspects de la vie moderne, en rendant l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique accessible à tous.

Canada

Point 12 de l'ordre du jour – Débat général sur l'application du droit international aux activités des petits satellites

Présenté par : Valérie Bastien-Dupuis, Agence spatiale canadienne
Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Sous-comité juridique
Soixante-quatrième session, Vienne, 5 au 16 mai 2025

Je vous remercie de votre attention.